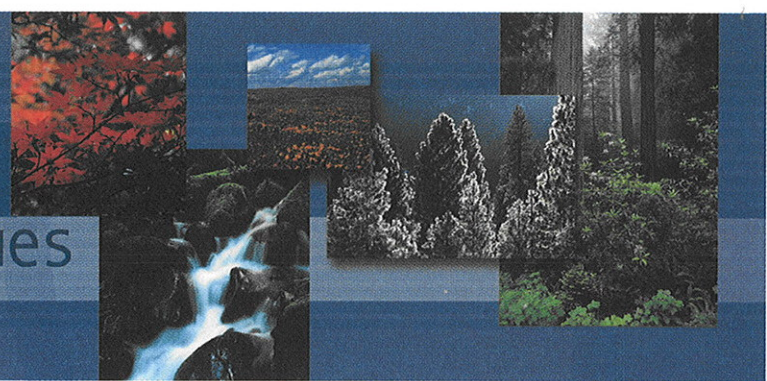


Changements Climatiques



Initiatives du gouvernement du Canada

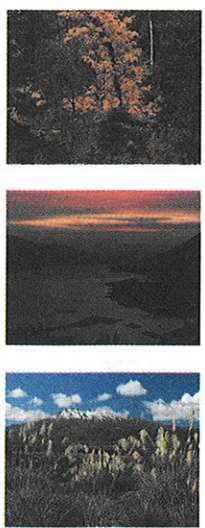
Les changements climatiques constituent l'un des plus graves problèmes environnementaux auxquels le monde ait été confronté jusqu'ici. Ils offrent cependant de nombreuses possibilités pour une économie innovatrice.

L'impact des activités humaines

Le climat mondial évolue à un rythme sans précédent. Les activités anthropiques en sont la principale cause. La grande majorité des spécialistes les plus renommés en matière de climat s'entendent pour dire que si nous n'agissons pas de façon délibérée, les conséquences à long terme pour notre planète s'intensifieront.

Les effets seront encore plus marqués au Canada que dans beaucoup d'autres pays dans le monde à cause de notre latitude septentrionale.

L'impact sur nos écosystèmes, notre qualité de l'air, nos populations de poissons, nos approvisionnements en eau, notre santé et bien d'autres aspects de notre mode de vie actuel sera considérable.



Nous prenons la situation au sérieux et nous agissons!

Le gouvernement du Canada investira 1,6 milliard de dollars dans des projets de lutte aux changements climatiques au cours des cinq prochaines années.

Investissement fédéral

Depuis l'an 2000, le gouvernement du Canada a investi de façon régulière dans des initiatives visant à aider les Canadiens et les Canadiennes à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) responsables du réchauffement de la planète. Les mesures que nous prenons pour combattre les changements climatiques nous procureront une meilleure qualité de l'air et garantiront une utilisation plus efficace de l'énergie, des combustibles, des ressources et de l'eau. En fin de compte, nous pourrions compter sur des collectivités plus saines, plus agréables et plus durables.

Les mesures décrites ci-dessous ne sont qu'un échantillonnage des initiatives en cours visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces initiatives découlent d'un processus de consultation exhaustif qui s'est échelonné sur deux ans auprès des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux, de même qu'auprès d'experts de l'industrie, du milieu universitaire et d'organisations non gouvernementales. Le gouvernement du Canada continue à collaborer avec les gouvernements

Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Canada



provinciaux et territoriaux et avec différents intervenants afin d'affiner les mesures et de rechercher des partenariats.

Le **Plan d'action 2000** subventionne des initiatives touchant, notamment, les transports, l'énergie (la production d'hydrocarbures et de gaz et l'électricité), l'industrie, le bâtiment, la forêt et l'agriculture, les projets internationaux, la technologie, les sciences et l'adaptation. Ces activités représentent plus de 90 pour 100 des émissions de GES du Canada.

Le **Fonds d'investissement municipal vert** et le **Fonds d'habilitation municipal vert** aident les municipalités canadiennes à effectuer des vérifications énergétiques et, des études de faisabilité et à mettre en place des mesures d'efficacité énergétique telles que la modernisation d'immeubles et l'amélioration des systèmes de transport public, ce qui donne lieu à la réduction des émissions de GES. La ville de Toronto a annoncé qu'elle avait réduit cette année ses GES dans une proportion de 67 %.

Le **Fonds de technologies pour le développement durable** sera administré par une organisation non gouvernementale; il est conçu pour stimuler le développement et la démonstration de technologies environnementales, particulièrement celles qui visent à réduire les émissions de GES telles que les piles à combustible, les techniques non polluantes d'utilisation du charbon et les nouvelles technologies de construction.

Ce Fonds aide le Canada à devenir un chef de file en matière de développement durable et de production et d'utilisation de toutes formes d'énergie. La population canadienne peut également retirer d'autres avantages directs de cet investissement, notamment des économies à la suite des améliorations en matière d'efficacité énergétique et d'air plus propre.

L'**Office de l'efficacité énergétique** compte plus de 19 programmes dans les secteurs résidentiels, commerciaux et du transport qui distribuent de l'information et offrent de l'expertise et des mesures incitatives financières afin d'aider les consommateurs, les entreprises et

les industries à réduire les émissions de GES à la maison, au travail et sur la route.

Qu'est-ce que ça peut bien vous rapporter?

En quoi consiste le Plan d'action 2000 pour les Canadiens? En voici quelques exemples :

- L'étiquette EnerGuide qui aide les entreprises et les consommateurs à identifier les produits qui représentent l'efficacité énergétique maximale;
- Un programme d'information et de sensibilisation des consommateurs qui encourage les « choix propres » en ce qui touche les véhicules et les carburants;
- Des évaluations énergétiques domestiques peuvent être effectuées dans des centres clés partout au Canada;
- De l'information à l'intention des personnes qui souhaitent acheter une maison à propos des avantages que présente l'achat ou la construction d'une maison éconergétique;
- Des vérifications énergétiques pour les entreprises de petite taille et de taille moyenne afin de les aider à comparer leurs émissions de gaz à effet de serre à celles des moyennes de l'industrie;
- Un programme de démonstration qui évalue l'utilisation de différentes options de carburant pour les véhicules à pile à combustible.

« Tout comme la révolution industrielle, et celle de la technologie de l'information, nous sommes maintenant au seuil de la révolution de l'énergie non polluante. Saisissons cette possibilité et devenons de véritables chefs de file. L'énergie non polluante et durable peut faire bien plus que de simplement réduire le risque de changement du climat et de garantir un air plus propre. Il peut également offrir des emplois, des revenus d'investissement et un avantage sur le plan de la concurrence. » (trad.)

*L'honorable David Anderson
Ministre de l'Environnement du Canada*



Que pouvez-vous faire?

Nous encourageons les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur les changements climatiques et à appuyer les efforts afin de ralentir ses progrès. D'un point de vue pratique, la mesure la plus importante que nous pouvons prendre consiste à appliquer l'efficacité énergétique dans notre vie de tous les jours – à la maison, dans nos écoles, dans nos habitudes de transport et en milieu de travail. Les gouvernements et l'industrie travaillent de concert, mais nous avons également besoin de votre aide.

Le gouvernement du Canada, les provinces et nos partenaires ont mis en place une vaste gamme de programmes qui peuvent vous aider à

faire des choix éclairés pour conserver l'énergie. La plus petite contribution de votre part peut réduire nos émissions et nous aider à combattre les changements climatiques.

Vous voulez en savoir davantage sur les changements climatiques?

Consultez le site Web du gouvernement du Canada sur les changements climatiques à **www.changementsclimatiques.gc.ca** ou composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232, ou ATME 1 800 465 7735) sans frais et demandez de l'information sur les changements climatiques.

